

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 4 février 2009

### Présents :

Monsieur Dominique de THÉZY

Monsieur Alain BACRO

Madame Béatrice HÉNIN

Madame Aline CHOQUET

Monsieur Jackie VANBELLE

Monsieur Henry-Paul FIN

Monsieur Jean-Claude PINCHON

Madame Corinne BELVALETTE

Monsieur Christian LUSSON

Madame Christelle SURGET

Monsieur Jacques PINTE

Monsieur Stéphane CALLIES

Madame Claudette JOLY- COTREL

### Excusées :

Madame Marie-Alix LEFEBVRE donne pouvoir à Madame Claudette JOLY

Madame Catherine LECLERCQ donne pouvoir à Monsieur Dominique de THÉZY

Monsieur Christian LUSSON est nommé secrétaire de séance

**La séance est ouverte à 20h00**

La SOREPA présente le projet de plan local d'urbanisme (P.L.U)

#### 1) Présentation de la synthèse du diagnostic

Démographie et logement : 1200 habitants en 2020, 2025

Constat : pas de logement disponible (forte pression foncière)

Il faut 127 logements pour compenser le départ des jeunes qui « prennent leur envol » et le renouvellement du parc.

Il faut 141 logements pour permettre une capacité d'accueil en accord avec les objectifs.

Il faut donc un total de 268 logements supplémentaires.

1<sup>er</sup> enjeu : Favoriser la mixité intergénérationnelle.

2<sup>ième</sup> enjeu : Développer le commerce et protéger l'activité agricole.

3<sup>ième</sup> enjeu : Réaffirmer la centralité.

4<sup>ième</sup> enjeu : Faciliter et sécuriser les déplacements.

5<sup>ième</sup> enjeu : Protéger la qualité des paysages.

2) Mise en place du plan d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D)

Ce document pédagogique est destiné à permettre aux habitants de s'approprier le projet de P.L.U.

3) Débat d'orientation budgétaire

Ceci est destiné à prévoir les réalisations à venir et à les financer en fonction des options de l'équipe élue.

En constat, Monsieur Alain BACRO indique qu'il n'existe pas de marge de manœuvres exceptionnelles, sauf à augmenter l'impôt.

Ce constat est partagé par l'ensemble du conseil municipal.

Monsieur le premier adjoint présente les grands impératifs et les options d'investissement.

Le vote interviendra ultérieurement.

DELIBERATIONS
---------------

4) Demande de subvention pour des travaux dans la « salle des mariages »

Il est accordé une subvention parlementaire à hauteur de 1500 €

Les travaux d'amélioration sont votés à l'unanimité.

5) Demande d'autorisation de travaux sur un mobilier classé au titre des monuments historiques (consoles)

Cette autorisation est nécessaire pour l'intervention de la DRAC qui finance par ailleurs le coût des travaux.

Cette demande est adoptée à l'unanimité.

COMPTE- RENDU DES COMMISSIONS
-------------------------------

6) Chaque commission présente un compte rendu de ses activités.

7) S'en suivent les questions diverses

la séance est levée à 23 H 30.

**Prochaine réunion du conseil municipal :  
exceptionnellement le mercredi 11 mars 2009**